

**ENSEIGNEMENT METIERS DE LA COMMUNICATION
REFERENTIELS
TECHNICIEN SUPERIEUR SON - MUSIQUES ACTUELLES**

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Contexte général des conditions d'évaluation :

Les documents attendus de la part des candidats dans le cadre de la certification sont les mêmes, que ceux-ci soient issus d'un parcours de formation, ou qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une démarche de VAE.

Seules les conditions de réalisation sont différentes.

Pour les candidats VAE, ces documents sont issus de leur expérience professionnelle.

Pour les candidats inscrits dans le cadre d'une formation, ces documents sont réalisés dans le cadre scolaire, tout au long du parcours de formation.

Dans le cadre d'un parcours de formation, ces documents sont essentiellement :

- **Des études de cas** : études sur le papier d'un dispositif technique correspondant à une situation réelle : analyse de faisabilité, étude des documents techniques, analyse de la cohérence du dispositif au regard de la situation. Ces travaux sont individuels.
- **Des mises en situation** : Réalisation concrète d'un dispositif technique à partir d'un cahier des charges. 5 mises en situations couvrent tout le champ de la technique. Une même situation peut être découpée en plusieurs épreuves couvrant un champ de compétences spécifiques
- **Un dossier de recherche** : Constitution d'un dossier de recherche personnel sur un sujet en relation avec l'activité professionnelle. Le sujet peut être de nature technique, artistique ou sociologique.
- **Un rapport de stage** : Le parcours obligatoire de stages en entreprise cherche à évaluer essentiellement les compétences relationnelles et sociales.

L'acquisition des compétences nécessaires au plein exercice de l'emploi nécessite aussi d'acquérir des connaissances théoriques précises. Au sein du parcours de formation la certification inclut donc également un ensemble d'épreuves couvrant tout le champ théorique : électricité, électronique, théorie du signal, technologie des équipements, acoustique. Les résultats de ces épreuves notées sont communiqués au jury final afin d'aider celui-ci à évaluer le plus complètement possible le candidat.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1 : Etudier la demande d'un commanditaire.</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrypter la demande, la reformuler si nécessaire • Solliciter, collecter et valider les informations • Effectuer les repérages nécessaires • Contacter les interlocuteurs/trices compétents/tes • Hiérarchiser les informations collectées • Evaluer la faisabilité • Etablir et rédiger un cahier des charges de 1^{er} niveau 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser la demande d'une prestation technique événementielle dans son contexte économique en la comparant à des situations similaires 2. Identifier les spécificités de la demande d'une prestation technique afin d'identifier les acteurs concernés par la prestation 3. Valider la faisabilité d'une prestation technique en sollicitant les différents acteurs de la prestation 4. Synthétiser l'ensemble des informations aboutissant à la rédaction d'un cahier des charges de 1^{er} niveau 	<p>L'évaluation est un travail individuel dans le cadre d'une épreuve d'analyse.</p> <p>Deux documents sont présentés au candidat :</p> <p>1- La demande client d'une prestation technique événementielle.</p> <p>2- Un cahier des charges de niveau 1 réalisé en rapport avec cette demande.</p> <p>L'épreuve consiste à vérifier la pertinence du cahier des charges et d'identifier les points non conformes à la demande du client.</p>	<p>Pertinence du cahier des charges de niveau 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La demande et la problématique du commanditaire sont comprises. - Le rapprochement avec des événements comparables est pertinent. - Les acteurs concernés par la prestation sont bien identifiés. - La préconisation technique de principe est cohérente avec la demande du client et son cadre budgétaire. - La présentation du cahier des charges de niveau 1 est conforme au standard professionnel.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2 : Elaborer un projet technique Activités : <ul style="list-style-type: none"> • Collecter les besoins techniques des différents acteurs de la prestation • Adapter les besoins techniques aux contraintes • Préconiser un dispositif technique • Préconiser un dispositif humain • Etablir et rédiger d'un cahier des charges de niveau 2 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser l'ensemble des documents fournis par les acteurs d'une prestation afin d'en valider la faisabilité technique en vérifiant la cohérence entre demande et besoins réels 2. Adapter la proposition technique vis-à-vis d'une demande irréaliste en préconisant et négociant une solution alternative 3. Concevoir un dispositif technique et humain afin de constituer le cahier des charges de niveau 2 en cohérence avec l'analyse des besoins et des ressources 4. Rédiger le cahier des charges de niveau 2 pour disposer d'un document de référence lors de la prestation en cohérence avec le cadre budgétaire 	<p>L'évaluation est un travail individuel dans le cadre d'une épreuve rédactionnelle.</p> <p>Deux documents sont présentés au candidat :</p> <p>1 - Un cahier des charges de niveau 1 répondant de manière pertinente à la demande d'un client.</p> <p>2- Un livret complémentaire listant les éléments nécessaires à la conception d'un cahier des charges de niveau 2 (plan du lieu de la prestation, ressources humaines et techniques disponibles, grille des couts financiers pour chaque poste de dépense etc...).</p> <p>L'épreuve consiste à rédiger un cahier des charges de niveau 2 cohérent avec la nature de la prestation, les contraintes identifiées et le cadre budgétaire.</p>	<p>Pertinence du cahier des charges de niveau 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des besoins techniques est pertinente. - Les demandes incohérentes sont bien identifiées. - Les alternatives proposées sont pertinentes. - Le dispositif technique retenu est argumenté. - Les moyens humains sont bien identifiés, les profils de poste cohérents. - Les contraintes budgétaires sont respectées. - La présentation du cahier des charges de niveau 2 est conforme au standard professionnel.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3 : Mettre en œuvre un dispositif technique Activités : <ul style="list-style-type: none"> • Adapter le schéma d'implantation d'un dispositif technique aux contraintes réelles du lieu • Coordonner la mise en place des composants du système de diffusion • Conduire l'étape de câblage • Piloter la mise en route de l'installation • Diagnostiquer et superviser le dépannage • Procéder au calage et réglage du système de diffusion 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les caractéristiques architecturales et acoustiques d'un lieu pour optimiser la couverture sonore à l'aide d'un logiciel de prédiction 2. Mettre en place le système de diffusion pour optimiser la couverture sonore du lieu en se servant d'une analyse acoustique préalable 3. Conduire l'étape de câblage pour Interconnecter tous les éléments du dispositif technique en respectant les règles de l'art 4. Tester l'ensemble du dispositif technique pour détecter un éventuel dysfonctionnement en appliquant une méthodologie de recherche de panne 5. Dépanner un dysfonctionnement pour rétablir l'intégrité du dispositif technique en trouvant la solution adaptée 6. Régler le système de diffusion pour l'adapter au lieu en mesurant sa réponse acoustique 	<p>L'évaluation est un travail individuel dans le cadre de deux mises en situation :</p> <p>1- Une configuration « spectacle ». En fonction d'un cahier des charges de niveau 2 fourni, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir le synoptique d'installation et le schéma d'implantation du système de diffusion. - Mettre en œuvre un dispositif technique de sonorisation. <p>2- Une configuration « enregistrement ». En fonction d'une situation réelle d'enregistrement, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir le plan de câblage de la régie. - Mettre en œuvre un dispositif technique d'enregistrement. 	<p>Validité du protocole de mise en œuvre du dispositif technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'interprétation des données du logiciel de prédiction est juste. - Le schéma d'implantation du système de diffusion est cohérent avec les résultats de l'analyse acoustique. - Le synoptique et le plan de câblage sont exhaustifs et fonctionnels. - La méthodologie de diagnostic d'un dysfonctionnement est opérante. - Les protocoles de mise en œuvre et de réglage du système sont maîtrisés.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>4 : Encadrer l'équipe technique.</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier le travail de l'équipe, répartir les postes • Organiser les actions des différents techniciens • Veiller au respect des règles de sécurité • Coordonner l'activité avec les autres corps de métier présents • Valider les étapes de réalisation de la prestation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier les tâches de l'équipe techniques pour respecter les impératifs de temps en prenant en compte les contraintes des autres corps de métier 2. Coordonner les actions de l'équipe technique pour garantir la bonne fin de l'opération en rationalisant l'organisation du travail 3. Contrôler le respect des normes de sécurité afin de garantir l'intégrité physique des personnes en appliquant les dispositions légales et réglementaires 4. Certifier la conformité de l'installation étape par étape afin de valider le cahier des charges de niveau 2 en s'assurant que les points sont respectés 	<p>L'évaluation est un travail individuel dans le cadre d'une épreuve rédactionnelle.</p> <p>En fonction d'un cahier des charges de niveau 2, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une conduite (ou feuille de route) qui planifie les tâches par poste en tenant compte des autres corps de métier. - Identifier et dresser la liste des actions soumises à un cadre réglementaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - La conduite individuelle par poste est opérationnelle. Elle intègre toutes les contraintes (techniques, logistiques, interventions extérieures...) - Le cadre réglementaire est bien identifié. Les textes de loi sont connus et compris.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>5 : Exploiter une prestation.</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en charge l'accueil des artistes • Effectuer la balance • Gérer le mixage • Contrôler les niveaux sonores 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accueillir les artistes afin de créer un climat de confiance et de respect mutuel en répondant à leurs attentes 2. Effectuer la balance pour préparer le mixage en contrôlant la qualité technique et artistique du son 3. Mixer les sources sonores pour satisfaire l'esprit artistique du projet en respectant la conduite de la prestation 4. Contrôler le niveau de pression acoustique pour le confort du public en respectant la réglementation en matière de niveau sonore 	<p>L'évaluation est un travail individuel dans le cadre de deux mises en situation :</p> <p>1- Une configuration « spectacle ». Dans le cadre d'un environnement technique de spectacle fonctionnel, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une balance et mixer des sources sonores à destination d'un public. - Répondre aux besoins des artistes concernant leur confort d'écoute. - Contrôler le niveau sonore au regard de la réglementation. <p>2- Une configuration « studio ». Au sein d'une régie de studio d'enregistrement fonctionnelle, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrer un programme musical multi sources. - Mixer un programme musical en respectant des directives artistiques précises (esthétique sonore, spatialisation, dynamique etc...). 	<p>Validité du protocole d'exploitation d'une prestation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de balance est opérante. - La qualité technique du son est vérifiée. - Le mixage des sources sonores est cohérent avec le style musical et l'esprit artistique de l'œuvre. - Les demandes des artistes en matière de confort d'écoute sont respectées. - Le niveau sonore est conforme à la réglementation.